

INFORMATIONS UTILES

SECHERESSE, MURS QUI SE FISSURENT

Été chaud, vous avez observé des fissures dans votre maison. Celles-ci sont dues aux mouvements différentiels de terrain lié au phénomène du retrait-gonflement des sols argileux. Pour que ces sinistres soient pris en compte par les assureurs, il faut une **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**.

Si vous êtes concernés par ce problème, nous vous invitons à adresser un courrier (voir exemple) à notre Mairie de Fréjeville. L'ensemble des courriers reçus sera transmis au Préfet en vue d'obtenir la publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel de catastrophe naturelle.

Plus de sinistres seront constatés, plus les chances de prises en compte seront importantes.

Modèle de lettre de déclaration de fissure à la mairie

[Prénom, nom] [Date] [Adresse] [Code postal, ville]

Objet : Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Monsieur le maire,

En ma qualité de propriétaire, situé dans le ressort de votre commune au [Adresse de votre logement], j'ai le regret de vous informer que je suis victime de dommages provoqués par [Description de la catastrophe naturelle].

Pour me permettre d'être indemnisé par mon assureur au titre de la garantie catastrophes naturelles, il est nécessaire que la commune de [Nom de la commune] soit reconnue en l'état de catastrophe naturelle par voie d'arrêté interministériel, pour tous les dommages résultant de cet événement anormal.

Je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en compte ma demande afin d'étayer votre sollicitation auprès de Monsieur le Préfet du Tarn. A ce titre, je vous prie de bien vouloir trouver annexées au présent courrier les photographies des désordres constatés.

Je vous remercie par avance de bien vouloir m'informer des suites qui seront réservées à cette demande. Des travaux de remise en état de mon habitation ne pourraient être entrepris sans indemnisation de mon assurance, conditionnée par la publication de l'arrêté précité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.



village-frejeville.fr



@frejeville



NOUVELLE ADRESSE MAIL DE NOTRE MAIRIE

Pour garantir une meilleure sécurité dans nos échanges de mails (ou courriels), nous avons changé notre fournisseur notre adresse mail. Veuillez, à partir de ce jour adresser vos mails à cette adresse : mairie@frejeville.fr



mairie@frejeville.fr

ANIMAUX ERRANTS



Vos animaux de compagnie ont sûrement besoin de se dégourdir les pattes !

Toutefois, pour éviter toute nuisance ou désagrément des habitants, nous invitons chaque propriétaire d'animaux à être vigilants afin qu'ils n'errent pas dans l'espace public ou dans des propriétés privées. Il en va de bien-être de chacun d'entre nous et de nos compagnons !



RÉUNION D'INFORMATIONS pour les habitants de FRÉJEVILLE

Lundi 7 novembre à 20h – Salle Fabre

Depuis quelques mois, le concessionnaire ATOSCA et le Groupement Conception-Construction approfondissent les études de l'autoroute A69. Les élus des communes concernées ont été rencontrés dans le but de travailler ensemble afin que l'autoroute A69 soit la plus respectueuse possible du territoire qu'elle va desservir.

En tant qu'habitants de Fréjeville vous êtes concernés par le projet. Cette réunion d'informations publique est l'occasion pour les équipes d'ATOSCA de répondre aux questions que vous vous posez. Chacun pourra connaître précisément où passe le projet et quels sont les aménagements prévus (rétablissement des voiries, bassins, protections paysagères et phoniques, plantations...) afin d'insérer cette voie rapide dans le territoire.